

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 février 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3824-2012.

Investissement pour l'injection au réseau de Gaz Métro de biométhane de la Ville de Saint-Hyacinthe.

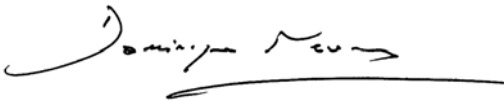
Argumentation complémentaire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli (C-SÉ-AQLPA-0010) l'argumentation complémentaire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier, répondant aux deux questions posées par la régie oralement le 31 janvier 2013 et par écrit le 1^{er} février 2013.

Pour la commodité du Tribunal, nous déposons également une version « pdf travaillable » (C-SÉ-AQLPA-0009) de l'argumentation de SÉ-AQLPA déjà déposée en version papier à l'audience (C-SÉ-AQLPA-0007) et publiée en version « pdf scannée » sur le site de la Régie le 31 janvier 2013 ; le texte en est inchangé sauf seules quelques coquilles qui ont été corrigées là où indiqué.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.